



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis?q=idweb:24-5932>

Département(s) de publication : **06**

Annonce n° **24-5932**

Section 1 - Pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice

Nom de l'acheteur Public : COMMUNE LE ROURET

Adresse : COMMUNE LE ROURET Allée des Anciens Combattants, 06650 Le rouret

Coordonnées :

Téléphone : +33 493772002

Courriel : dgs@mairie-lerouret.fr

Adresse internet : <https://lerouret.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://Marches-securises.fr>

Type de pouvoir adjudicateur : Autorité régionale ou locale

Activité principale :

Services généraux des administrations publiques

Code NUTS : FRL03

Section 2 - Communication

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet , à l'adresse : <http://Marches-securises.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Par voie électronique via : <http://Marches-securises.fr>

URL des outils et dispositifs logiciels : <http://Marches-securises.fr>

Section 3 - Description du marché

Intitulé : RESTAURATION COLLECTIVE PREPAREE AVEC 100% DES PRODUITS ISSUS DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Numéro de référence : DSP 2024_01

CPV - Objet principal : 55500000

Type de marché : Services

Description succincte : La présente consultation a pour objet d'une part, la gestion déléguée par voie d'affermage de la restauration collective de la commune du Rouret (école, crèche, CLSH) préparée avec 100% de produits issus de l'agriculture biologique et d'autre part, le portage à domicile des repas en livraison froide (pour les repas en livraison froide, la solution de base porte sur les repas non bio, mais il est demandé une option de repas préparé avec 100 % de produits issus de l'agriculture biologique).

Valeur totale estimée (hors TVA) : 1865970 euros

Section 3.1 - Renseignements relatifs aux lots :

Ce marché est divisé en lots : Non

Code(s) CPV additionnel(s) :

CPV - Objet principal : 55500000

Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRL03

Lieu principal d'exécution ou de livraison : Le Rouret

Description des prestations : Le fermier assurera les prestations suivantes : - L'élaboration sur site des repas pour le scolaire /l'accueil de loisirs/la crèche jusqu'à l'ouverture de la nouvelle crèche municipale prévue au 1er trimestre 2025. - La conception des menus, « 100 % Bio » - L'entretien des locaux et des matériels - La gestion du service et la distribution des repas - L'Encaissement et la gestion des impayés - Le portage à domicile : La fabrication de ces repas par une cuisine centrale extérieure (aucun lien avec la cuisine du Rouret, prestation standard non Bio) - La livraison et la facturation de ces repas à domicile - La mise en oeuvre d'animations - La mise en oeuvre d'un plan de communication qui permet de valoriser le service concédé, et l'action de la Commune en faveur d'une alimentation « 100% Bio » au sein de la cantine scolaire, crèche et CLSH. Nombre de repas : La base contractuelle actuelle est estimée à 59 685 repas répartis comme suit :- 46 757 Repas scolaires (maternelle et élémentaire)- 6 019 Centres de loisirs - 3 139 Crèches - 2 236 Portages - 1 534 Personnel adultes Le secteur « repas scolaires » représente plus de 80% de la prestation à couvrir. Le chiffre d'affaire annuel base année scolaire 2022/2023 est établi à hauteur de 373 194 euro(s) HT. Étendue des prestations, base année scolaire 2022/2023. Une nouvelle base annuelle de référence sera définie dès le nouveau contrat en tenant compte de l'évolution des effectifs scolaires. Le chiffre est donné à titre prévisionnel, la présente DSP ne comporte ni minimum, ni maximum de repas à produire et des variations annuelles sont possibles en fonction des évolutions calendaires, de l'impact des jours de grève et de cas de force majeure indépendant de la volonté communale (exple : épisode COVID-19 ...). Concernant la crèche, le nombre de repas est garanti pour l'année 2024. En revanche, à compter de l'année 2025, et en fonction de la date d'ouverture de la future crèche, cette prestation viendra à disparaître.

Critères d'attribution : La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché

Valeur estimée (hors TVA) : 1865970 euros

Durée de la concession : 60 mois à compter de la notification du marché.

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne :
Non

Section 4 - Conditions de participation

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : - Une lettre de candidature (DC1), - Une présentation du candidat ;
- Le certificat prévu à l'article 8 du décret n° 97-638 du 31 mai 1997 confirmant que le candidat est à jour de ses obligations fiscales et sociales (ou aux règles d'effet équivalent pour les candidats non

établis en France) ; - Attestation sur l'honneur du candidat, dûment datée et signée, que les salariés sont employés régulièrement au regard de la législation applicable et dans le respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue aux articles L. 5212-1 à L. 5212-4 du Code du travail, ou règles d'effet équivalent pour les candidats non établis en France ; - Attestation sur l'honneur du candidat, dûment datée et signée, prévue à l'article 9 du décret n° 97-638 du 31 mai 1997, indiquant qu'il n'a pas fait l'objet au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L. 8221-1 à L. 8221-2, L. 8221-3 à L. 8221-5, L. 5221-8 et L. 8251-1, L. 8231-1 et L. 8241-1 à L. 8241-2 du Code du travail, ou règles d'effet équivalent pour les candidats non établis en France ; - Un justificatif datant de moins de 3 mois de l'inscription au registre du commerce (extrait Kbis). - Attestation sur l'honneur que le candidat n'est pas en liquidation judiciaire et si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugement(s) prononcé(s) à cet effet ; - Une déclaration sur l'honneur indiquant que le candidat « ne tombe pas sous le coup d'une interdiction de concourir à la présente consultation », ou d'une interdiction équivalente pour un candidat étranger.

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : - Une lettre de candidature (DC1), - Une présentation du candidat ; - Le certificat prévu à l'article 8 du décret n° 97-638 du 31 mai 1997 confirmant que le candidat est à jour de ses obligations fiscales et sociales (ou aux règles d'effet équivalent pour les candidats non établis en France) ; - Attestation sur l'honneur du candidat, dûment datée et signée, que les salariés sont employés régulièrement au regard de la législation applicable et dans le respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue aux articles L. 5212-1 à L. 5212-4 du Code du travail, ou règles d'effet équivalent pour les candidats non établis en France ; - Attestation sur l'honneur du candidat, dûment datée et signée, prévue à l'article 9 du décret n° 97-638 du 31 mai 1997, indiquant qu'il n'a pas fait l'objet au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L. 8221-1 à L. 8221-2, L. 8221-3 à L. 8221-5, L. 5221-8 et L. 8251-1, L. 8231-1 et L. 8241-1 à L. 8241-2 du Code du travail, ou règles d'effet équivalent pour les candidats non établis en France ; - Un justificatif datant de moins de 3 mois de l'inscription au registre du commerce (extrait Kbis). - Attestation sur l'honneur que le candidat n'est pas en liquidation judiciaire et si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugement(s) prononcé(s) à cet effet ; - Une déclaration sur l'honneur indiquant que le candidat « ne tombe pas sous le coup d'une interdiction de concourir à la présente consultation », ou d'une interdiction équivalente pour un candidat étranger.

Capacité économique et financière :

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation : Oui

Capacité économique et financière :

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation : Oui

Informations sur les concessions réservées :

Marché non réservé

Section 5 - Procédure

Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : Oui

Renseignements d'ordre administratif

Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : français

Section 6 - Renseignements complémentaires

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Informations sur les échanges électronique :

La facturation en ligne sera acceptée

Informations complémentaires : Il est rappelé que durant l'intégralité de la procédure de passation du marché, tous les échanges avec le pouvoir adjudicateurs ne devront s'effectuer que via la plate-forme du profil acheteur « Marchés Sécurisés » (www.marches-securises.fr). Les coordonnées ci-dessous ne sont données qu'à titre purement indicatif : M. Bruno SAULNIER, Directeur général des services : dgs@mairie-lerouret.fr - 06 03 49 04 44 Mme Cécile COURTIGNON-DEBOST, Adjointe de Direction générale des services : c.courtignon@mairie-lerouret.fr - 04 93 40 69 25

Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours :

Nom Officiel : Tribunal Administratif de Nice

Adresse : 18 avenue des Fleurs, 06000 Nice

Coordonnées :

Téléphone : +33 489978600

Courriel : Greffe.ta-nice@juragam.fr

Adresse internet : <http://nice.tribunal-administratif.fr/>

Date d'envoi du présent avis à la publication : 18/01/2024